

# **FAIRE**

*en questions*

**Qui peut candidater ?**

**Quel soutien ?**

**Que rendre ?**

**Quand rendre ?**

**Quels projets ?**

**Nos réponses à vos questions !**

**[www.faireparis.com](http://www.faireparis.com)**

**Soumettez votre projet avant le 16/11/2022**

# FAIRE EN QUESTIONS

## QUI PEUT CANDIDATER ?

**Si cela est possible, peut-on postuler avec une équipe interdisciplinaire (compétence informatique, artistes, etc ) constituée pour FAIRE ?**

OUI bien sûr ! Les équipes pluridisciplinaires sont les bienvenues car FAIRE est convaincu que la diversité des approches et le rapprochement des disciplines favorisent l'innovation. Une seule condition, que le mandataire de l'équipe soit architecte, urbaniste, paysagiste, designer ... bref un concepteur ou un étudiant des écoles de ces disciplines.

**Pouvons-nous présenter un projet si nous sommes étudiants?**

Les étudiants des écoles nationales supérieures d'architecture, de paysage, d'urbanisme ou de design peuvent présenter un projet, et même une classe, un laboratoire ou toute une promotion :-)

**Un même mandataire peut-il proposer plusieurs projets ?**

OUI, FAIRE n'a aucune limite... sur le nombre de projets proposés, de sites où intervenir, d'équipes portées par un même architecte mandataire.

**Agence européenne, sommes-nous éligibles pour participer ? (si elle ne se situe pas en France ?)**

Oui, les équipes européennes peuvent soumettre un projet dans le cadre de l'appel à candidature de FAIRE.

## QUEL SOUTIEN ?

**Quel soutien FAIRE propose pour les projets lauréats ?**

Pour accompagner les projets lauréats, FAIRE apporte un soutien financier pour la partie études et mobilise les compétences techniques nécessaires pour accompagner les porteurs de projets afin de définir ensemble le meilleur protocole de recherche ou d'expérimentation et les modalités de mise en oeuvre en s'appuyant sur l'écosystème et les partenaires de FAIRE et du Pavillon de l'Arsenal.

**Avez vous des précisions sur le montant des financements possibles ?**

FAIRE s'engage à participer au financement de la recherche et aide à trouver, tout ou partie, des financements nécessaires au développement et à la mise en oeuvre des projets et programmes innovants sélectionnés et ce quelque soient leurs échelles. Le montant du soutien financier est donc propre à chaque projet en fonction des besoins des équipes pour mener les études et ensuite les concrétiser.

**Quel est le montant maximum qui sera alloué aux projets de recherche ?**

FAIRE a pour objectif de financer les études et les mises en oeuvre des projets. Mais parce qu'on ne trouve pas toujours... il est prudent de bien distinguer deux budgets. D'une part, le financement des moyens nécessaires pour mener l'étude au regard du calendrier prévisionnel, et de l'autre, un estimatif de la partie réalisation, quelle que soit sa forme (prototype, démonstrateur,...).

**FAIRE héberge-t-il les structures dont les projets sont sélectionnés ?**

FAIRE n'est pas un incubateur de structure et ne propose pas de résidence mais est un accélérateur de projets.

# QUE RENDRE ?

## **Pouvez-vous nous préciser les modalités de rendu et les attentes de la candidature ?**

Les rendus se font exclusivement via le formulaire en ligne sur le site faireparis.com.

**L'édition 2022 de l'appel à projets FAIRE se termine le 16 novembre à 23h59.**

Ce formulaire vous demande de préciser :

- Dans un premier temps : nom / prénom / email / téléphone / statut
- Dans un second temps : titre de votre projet + note d'intention de 3000 signes max. En complément pour nous permettre de mieux apprécier votre projet, il faut joindre un PDF au format A4 (10 pages et 5 Mo maximum) précisant les membres de l'équipe, le calendrier envisagé des phases de conception et de réalisation, le budget et les moyens nécessaires pour ces deux phases, mais aussi des éléments graphiques ou tout autre élément à même de nous aider à comprendre votre projet.

## **Est-il nécessaire d'envoyer un dossier déjà établi concernant le sujet de notre équipe (PDF 10 pages), ou une note d'intention suffit-elle ?**

Le minimum demandé est une note d'intention, mais l'ajout d'un dossier de présentation peut grandement faciliter la compréhension des projets.

## **S'agit-il d'une note d'intention détaillée ou attendez-vous des documents graphiques présentant un projet « fini » ?**

Il n'est pas demandé de rendu graphique complet ni de projet fini car FAIRE aide à financer aussi le temps de travail et d'étude.

## **Je souhaiterais connaître les contraintes du rendu (format du rendu notamment : cahier A4, A3, planches?)**

Un fichier PDF de 10 pages A4 maximum et 5 Mo maximum

## **C'est 3000 signes maximum avec ou sans les espaces ?**

La note d'intention peut comprendre 3000 signes sans les espaces mais nous ne sommes pas à quelques signes prêts :-)

## **Grille d'honoraires et d'équipe, qu'entendez vous par là, équipe de maîtrise d'œuvre ? (économiste, architecte,...) et si les partenaires sont éventuellement des entreprises, comment se présenter? avez vous une grille modèle que nous pouvons utiliser ?**

FAIRE soutient des projets divers dont chacun possède sa logique propre et sa structure, aussi il n'existe pas de grille d'analyse économique type pour vous présenter.

## **Dans la liste des attendus pour l'appel à projet FAIRE, il est noté une liste des partenaires possibles. De quel ordre peuvent être ces partenaires ? Et les contacts doivent ils avoir été pris ?**

Cette liste de partenaires potentiels n'est pas obligatoire pour votre candidature. Mais, si vous le souhaitez, vous pouvez lister des partenaires, soit avec qui vous êtes déjà en contact pour votre projet, soit qu'il pourrait être intéressant de contacter pour développer le projet. Ces partenariats envisagés peuvent être d'ordre financier, technique ou de compétence. Les contacts ne doivent pas forcément être pris au moment du dépôt de la candidature et pourront être développés avec les équipes de FAIRE si le projet est lauréat.

## **Est-il possible de présenter plus de documents graphique pour permettre une meilleure compréhension de notre projet ?**

Vous pouvez présenter tout ce que vous souhaitez dans la limite des 10 pages A4 et des 5Mo maximum.

### **Est-il possible de joindre au dossier de candidature du contenu audiovisuel ?**

Il est possible de joindre une vidéo ou une animation si cela valorise la présentation du projet. L'idéal est de l'incorporer dans votre dossier de présentation via un lien de téléchargement, ou un lien renvoyant vers une plateforme d'hébergement.

### **Dans le cadre de l'appel à projets FAIRE 2022, il est fait mention dans le règlement d'un « Formulaire en ligne », mais celui-ci est introuvable sur le site. Pouvez-vous svp nous envoyer le lien de téléchargement ?**

Ce n'est pas un formulaire à télécharger mais un formulaire à remplir en ligne. Le formulaire est accessible depuis la page d'accueil en cliquant sur « Proposer un projet »

### **Pour établir un planning, pourriez-vous nous indiquer l'échéance à laquelle le produit fini est attendu (lancement des prototypes, phase d'expérimentation, rendu d'un dossier de fin de mission, etc) ?**

Chaque projet a sa temporalité et des étapes qui lui sont propres. Le calendrier donne un aperçu du timing global et des différentes étapes envisagées par l'équipe. Il est en général retravaillé avec les équipes de FAIRE lors du cadrage du projet au début du processus d'accélération.

## **QUAND RENDRE ?**

### **Quelle est la date limite pour candidater ?**

L'édition 2022 de l'appel à projets FAIRE se termine **le 16 novembre 2022 à 23h59.**

## **QUELS PROJETS ?**

### **Quels types de projets attendez vous particulièrement ?**

FAIRE est conçu pour accompagner, financer et/ou faire financer et valoriser des projets urbains et architecturaux, de tous les types et toutes les échelles, sélectionnés pour leur vision, leurs valeurs et les solutions qu'ils proposent pour apporter des réponses aux grands défis qui nous attendent : solidarité, urgence climatique, problématiques de proximité, soins, nature, énergie, matérialité, sécurité, mobilité, stock, flux, mutations technologiques,...

### **Quel niveau d'avancement des projets ? Le sujet qui nous anime n'en est qu'à une phase d'intentions et nous désirerions bénéficier de cette « résidence », en partenariat avec votre structure, afin de la développer et de l'emmener à maturité.**

C'est exactement l'ADN de FAIRE ! Accompagner, aider, soutenir les architectes, urbanistes, designers, bref tous les concepteurs qui ont envie de changer le monde et de développer un projet, concrétiser une idée, expérimenter une recherche... mais attention, FAIRE n'est pas une résidence mais un accélérateur de projets !

### **Doit-on d'ores et déjà avoir un modèle économique consolidé ou bien aurons-nous la possibilité en cas de sélection d'affiner le montage financier (recherche de nouveaux partenaires, mécènes ou autres aides publiques) ?**

Pour candidater à FAIRE, il n'est pas nécessaire d'avoir un modèle financier consolidé ou d'avoir déjà rassemblé les financements nécessaires au projet. Si votre projet est sélectionné, nous travaillerons ensemble pour définir le projet et le protocole d'expérimentation ou de recherche, son modèle économique et la recherche des financements nécessaires.

**Y-a-il des livrables en particulier attendus dans le cadre d'un projet de recherche (publications,...) ?**

FAIRE souhaite partager les études et les innovations avec le plus grand nombre. Le projet doit donc prévoir une ou plusieurs phrases de présentation, démonstration, construction ou publication, ..., à définir avec l'équipe. Les résultats des recherches sont ainsi accessibles à tous.

**Est-ce que le projet doit être lié à un site en particulier ? L'idée du concept qui peut s'adapter dans plusieurs contextes ?**

Certains projets peuvent être spécifiquement contextuels, d'autres peuvent être plus génériques, mais tous doivent offrir des possibles pour la métropole parisienne.

**Les propositions doivent-elles concerner la zone géographique du Grand Paris, et peut-on appuyer la proposition sur des exemples à l'échelle nationale ?**

Certains projets peuvent être génériques ou être envisagés à l'échelle nationale mais tous doivent pouvoir offrir des possibles pour la métropole parisienne.

**Quelles réserves de confidentialité et de non divulgation pour les propositions non retenues ?**

Les propositions non retenues par la commission technique restent confidentielles. Elles ne seront communiquées qu'avec l'accord écrit du porteur de projet. Les membres du jury s'engagent à la confidentialité des projets et des délibérations.

**Est-ce qu'il est attendu de l'équipe des rapports intermédiaires, des points d'étapes avec le jury/le Pavillon, des présentations publiques, etc ?**

Dans le processus d'accélération, il y a en effet à la fois des réunions de travail ensemble pour faire le point sur l'avancement du projet mais également des FAIRE CLUB. Rencontres entre les différentes équipes lauréates, les FAIRE CLUB sont des moments privilégiés où les porteurs de projets présentent aux autres équipes et aux principaux partenaires de FAIRE l'avancée de leur projet.

**Est-ce que FAIRE propose un accompagnement dans la durée, offre un cadre juridique, facilite des mises en relation, et aide l'équipe à rédiger des conventions de partenariat ?**

FAIRE apporte un soutien financier, mobilise les compétences techniques nécessaires (donc juridiques si nécessaire) et accompagne les porteurs de projets pour définir le meilleur protocole de recherche ou d'expérimentation et les modalités de mise en oeuvre en s'appuyant sur l'écosystème et les partenaires de FAIRE et du Pavillon de l'Arsenal. S'il est nécessaire de rédiger des conventions de partenariats autour du projet, FAIRE vous aidera bien sûr à les rédiger et à négocier avec les possibles partenaires.

**La candidature doit-elle concerner un projet à réaliser ou peut-elle faire l'objet d'une recherche approfondie sur les thèmes de cette session ?**

FAIRE est conçu pour accompagner aussi bien des projets à construire, des prototypes, des expérimentations mais aussi des recherches ou études sur des problématiques architecturales et urbaines contemporaines (solidarité, urgence climatique, problématiques de proximité, soins, nature, énergie, matérialité, sécurité, mobilité, stock, flux, mutations technologiques,...). Une seule ligne de conduite, questionner un sujet de société et proposer un projet ou une approche innovante !

**Le projet soumis aux jurys de FAIRE doit-il être précis sur la forme de restitution finale (exposition, expérimentations, objet urbain,...) ?**

Au stade de la candidature, il n'est pas nécessaire d'être définitif sur la forme de restitution finale. Celle-ci sera discutée et pourra évoluer durant le processus de travail. C'est la problématique abordée qui est essentielle !